

*COMMUNE
DE HIRTZBACH*

BULLETIN



COMMUNAL

JANVIER 2020

1. Informations paroissiales

- ❑ Pour joindre ou rencontrer Vincent FRECHIN, notre curé doyen, composer le 03.89.89.44.55 ou le 06.80.08.77.30.

Adresse courriel : frechin.vincent@orange.fr

Robert TUMU : 03 89 40 51 62 ou 06 77 57 11 20.

- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **17 €**.

- ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :

- prendre contact **six mois au moins** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
- suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage (contact : R. et M-P WOLFER – 03 89 57 26 40).

- ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :

- les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté au moins **3 mois** avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
- deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
- renseignements auprès de M. Vincent FRECHIN, curé doyen au 03.89.40.51.62.

- ❑ Noces d'Argent ou Noces d'Or :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.

- ❑ Préparer la célébration de funérailles :

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personnes à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 06.41.32.23.96

M. le Curé Doyen au 06.80.08.77.30

❑ Les autres référents pastoraux :

- Pastorale des 1ers Sacrements
Référente de la catéchèse :
Mme Agnès SCHMITT – 06.82.00.16.75
Coopératrice de la pastorale :
Mme Gaëlle SPAAR – 06.41.78.70.54
- Pastorale des Confirmations :
M. Vincent FRECHIN – 03.89.89 44 55 ou 06 80 08 77 30
- Profession de Foi :
M. Vincent FRECHIN – 03.89.89 44 55 ou 06 80 08 77 30
- Service de l'Évangile auprès des malades
Mme MARTIN (03 89 40 51 07) ou Mme REDERSTORFF
(03 89 25 82 13)
- Pastorale des Chorales
M. Paul VETTER – 03.89.07.12.12
- CARITAS – Secours Catholique
Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : www.coeur-du-sundgau.fr

❑ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.01 au 31.01.2020) :

- Dimanche 12.01.2020 : 10 H 30 Messe
*Intention : MEYER Louis
RINGENBACH Josiane (classe 1957)*

❑ Durant le mois de janvier 2020 sont invités à servir à l'Autel :

Tous les servants disponibles souhaitant apporter leur aide au service des messes ci-dessus sont les bienvenus !

2. Après-midi récréatives – 3^{ème} âge

Mme HARTMANN informe les personnes âgées de 60 ans et plus que les après-midis récréatives organisées à leur intention au Club House auront lieu les **lundis 06 et 20 janvier 2020** à partir de 14 heures.

Venez nombreux passer un agréable moment de détente, en cette triste période hivernale !

3. Chasse – avis aux promeneurs

Les chasseurs ont informé la municipalité que des battues auront lieu sur l'ensemble du territoire chassable **les samedi 04 et 18 janvier 2020 et le dimanche 19 janvier 2020.**

4. Communiqué de l'association Hirtzbach Loisirs et Créations

A partir du 08 janvier 2020, l'Association Hirtzbach Loisirs et Créations reprend du service !

Après plusieurs années de sommeil, le nouveau comité vous propose des activités sportives et de loisirs lors des beaux jours, des soirées jeux de société chaque mercredi de 19 h 30 à 21 h, ainsi que des après-midi bricolage 2 fois par mois, au Foyer Saint Maurice.

L'association remercie la mairie pour la mise à disposition du Foyer, les anciens membres de l'association ainsi que l'association du Carnaval des enfants pour son accueil lors de notre première participation au marché de l'Avent.

Nous lançons également un appel aux habitants ayant des jeux de société, morceaux de tissus ou autre matériel ne servant plus et pouvant avoir une seconde vie au sein de l'association.

Une carte de membre annuelle donnant accès aux diverses activités est proposée à 10 €. Une petite participation supplémentaire sera demandée pour le bricolage afin de couvrir l'achat du matériel.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires et activités à venir sur notre page Facebook « Hirtzbach Loisirs – Créations », ou en contactant le président Laurent DURTSCHER au 07.70.37.47.79.

Nous vous attendons nombreux **le 08 janvier** où un verre de l'amitié vous sera offert au Foyer Saint Maurice pour notre première soirée jeux de société.

5. Thermographie de façade dans le Sundgau

Le Pays du Sundgau, en collaboration avec Alter Alsace Energies, vous propose d'inscrire votre maison pour des clichés thermographiques des façades, pris depuis l'espace public : une thermicienne passera durant l'hiver devant les habitations inscrites et réalisera un cliché thermographique des façades visibles depuis la rue. Les clichés seront restitués et expliqués lors d'une réunion publique au printemps.

Cette opération est **gratuite**, mais le nombre de places est limité !

Inscription impérative avant le 15.01.2020

Contact et renseignements : 03.89.50.06.20.

Email : eie68@alteralsace.org

6. Communiqué de la Musique Municipale de CARSPACH

La Musique Municipale de CARSPACH organise pour la 8^{ème} année consécutive à HIRTZBACH un repas (choucroute garnie) suivi d'un après-midi dansant animé par le duo « Magic Night 68 », **dimanche 19 janvier 2020** au Foyer Saint Maurice de HIRTZBACH (dès 11 h 30).

Prix par personne : 23 € (11 € jusqu'à 12 ans).

Inscription auprès de Pascale et Christophe KNECHT –
Tél. : 03.89.40.10.10 au plus tard pour le 11.01.2020. Réservation
obligatoire – places limitées.

7. Soirée théâtre en dialecte

L'association Fête des Rues propose une soirée théâtrale au Foyer
Saint Maurice, le **samedi 25 janvier 2020 à 20 heures**.

Le Cercle Théâtral Alsacien jouera la pièce en dialecte alsacien
« **UMGEKEHRT ÌSCH ÄUJ G'FÄHRE** » (de Claude DREYER, en trois
actes).

Ouverture de la caisse : 19 h 15

Ouverture du rideau : 20 h 15

**Une prévente de billets aura lieu les samedis 04, 11 et 18 janvier
2020 :**

- au Foyer, de 10 h à 12 h ;
- par téléphone au 03.89.40.11.76.
Renseignements au 03.89.40.99.21 ou 03.89.08.80.78.

Venez nombreux passer un bon moment, rire garanti !

8. 42^{ème} édition du Salon Régional Formation Emploi

Vous souhaitez trouver votre voie, décrocher un emploi, créer votre
entreprise ou encore rebondir professionnellement ? Faites partie des
20 000 visiteurs qui se rendent chaque année au Salon Régional Formation
Emploi !

En janvier prochain, plus de 300 exposants seront à votre disposition
pour vous aider à donner forme à vos projets.

Rendez-vous les **24 et 25 janvier 2020** au Parc des Expositions de
COLMAR !

Ce salon est ouvert à tous (demandeurs d'emploi, salariés en
reconversion, étudiants, lycéens ou encore créateurs d'entreprise) et offre
la possibilité de découvrir les différents métiers et filières de formation,
d'entrer en contact avec les entreprises qui recrutent, de participer à des
ateliers, d'assister à des conférences... et ce, dans un même lieu et au
même moment.

Entrée libre de 9 h à 18 h.

Comment s'y rendre ? Prenez le train et/ou le bus : un billet acheté, le
retour gratuit !

Courriel : contact@sfe-alsace.com - Site : www.sfe-alsace.com

9. Taxi pour les aînés – Service d’Aide à la Mobilité (rappel)

Le service d’Aide à la Mobilité (nouvelle dénomination de l’ancien Taxi pour les aînés) proposé par la Communauté de Communes Sundgau (CCS) s’adresse :

- aux personnes âgées de 75 ans ou plus ;
- aux personnes en situation de handicap et de perte d’autonomie (taux d’incapacité d’au moins 80 %) ;
- aux personnes majeures **momentanément dans l’incapacité de conduire** (pour les rendez-vous médicaux uniquement).

L’ayant droit peut être accompagné par une personne de son choix.

Le service fonctionne du lundi au vendredi de 7 h à 19 h, hors jours fériés.

Les déplacements sont autorisés dans le périmètre de la CCS (de Hochstatt à Lucelle...), vers les hôpitaux et cabinets médicaux spécialisés de Mulhouse et de Saint-Louis, ainsi que vers les maisons de retraite de Bellemagny, Bréchaumont, Dannemarie, Seppois-le-Bas et de la région mulhousienne.

Le service est limité à 50 trajets aller annuels (25 trajets aller-retour), correspondant à 2 carnets de tickets transport par an.

Pour adhérer au service, il convient de contacter la CCS au 03.89.08.36.20 et de remplir une fiche de renseignement, accompagnée de pièces justificatives (également disponible en mairie).

A réception du dossier, la CCS enverra un carnet de transport prérempli à l’usager.

Les réservations se font auprès de la **Société de transport MOVEO** (la seule habilitée sur l’ensemble du territoire desservi, désormais), entre 9 h et 12 h – 14 h et 17 h.

Contact : Tél. : **09.82.55.00.30** - Email : contact@moveo.online

Toute course doit être réservée avant 17 h la veille du déplacement.

La tarification du service est en baisse :

	Tarif aller	Tarif A/R
0 – 10 km	5 €	10 €
11 – 20 km	9 €	18 €
21 – 30 km	13 €	26 €
Plus de 30 km	15 €	30 €

Dépliant et renseignement sur demande à la mairie (Tél. : 03.89.40.99.21).

10. Communiqué de la Communauté de Communes Sundgau – Eau potable et assainissement

La Communauté de Communes Sundgau est compétente en matière d'eau potable et d'assainissement depuis le 1^{er} janvier 2019. Désormais, elle est votre unique interlocuteur pour toutes questions s'y rapportant.

La facturation d'eau 2019 a pris du retard en raison du transfert des bases de données d'un logiciel de facturation à l'autre. Ainsi dans certaines communes (comme à HIRTZBACH), les usagers n'ont reçu qu'une facture, ceci explique une période de facturation plus longue (d'octobre 2018 à octobre 2019).

Les prix appliqués ont été ceux décidés antérieurement par les communes.

A compter de 2020, la Communauté de Communes Sundgau prévoit deux factures par an, une sur estimation et l'autre au réel après relevé de compteur, comme ce fut le cas en 2018 et antérieurement.

Les prix de l'eau connaîtront une légère augmentation à compter du 01.01.2020, à savoir :

- part fixe (location compteur, taxe de raccordement) : elle passe de 41,93 € TTC à 42,20 € TTC ;
- part variable (prix du m³ d'eau) : elle passe de 0,8229 € TTC le m³ à 1,2133 € TTC le m³

Le pôle eau potable et assainissement est joignable pour toutes questions administratives au **03.89.08.47.57**.



Quelques rappels :

- en cas de souci constaté sur le réseau ou sur votre branchement d'eau potable (partie publique), merci de contacter le numéro d'astreinte. Il suffit d'y laisser vos coordonnées (n° de téléphone et commune et rue concernées) et la raison de votre appel. L'agent en charge vous contactera.

Pour Hirtzbach, le numéro d'astreinte est le : **03 89 68 92 27**.

- pour votre départ (ou arrivée), les formulaires de déclaration pour la fermeture ou l'ouverture du service sont disponibles à la mairie de HIRTZBACH ou à la Communauté de Communes Sundgau.

11. Communiqué de l'école – projet intergénérationnel

Les enseignantes des classes CEP/CE1 et CE1/CE2 souhaitent proposer à leurs élèves un travail autour de la lecture et des jeux de société, en lien avec des personnes âgées qui accepteraient d'y consacrer un peu de leur temps.

Un feuillet présentant ce projet intergénérationnel est joint au présent bulletin.

Les enseignantes remercient d'avance les personnes qui accepteraient de se rendre disponibles et les invitent à déposer le talon-réponse dans la boîte aux lettres de l'école.

12. Liste électorale (rappel)

Dans le bulletin du mois de décembre 2019, il était indiqué que les personnes souhaitant prendre part aux élections municipales des 15 et 22 mars 2019 avaient jusqu'au 07 février 2020 pour s'inscrire sur la liste électorale.

Cela dit, nous recommandons à ces personnes de ne pas attendre cette date ultime pour s'inscrire, en raison d'un risque de saturation du serveur de l'INSEE susceptible de ne pas prendre en compte leur inscription dans les délais (cela s'est produit au mois de mars 2019 pour les élections européennes...). Ne tardez donc pas !

13. Actes de naissance dématérialisés

Vous demandez un passeport ou une carte d'identité ?

Si vous êtes né(e) dans une commune qui dématérialise la délivrance des actes d'état civil, vous n'avez plus à fournir d'acte de naissance comme justificatif.

Pour savoir si votre commune de naissance est concernée, renseignez-vous en mairie ou connectez-vous sur : <https://ants.gouv.fr/>, rubrique « les solutions » puis « COMEDec » puis « Villes adhérentes à la dématérialisation ».

Pour connaître la liste des pièces à fournir pour un passeport ou une carte d'identité, connectez-vous sur : <https://www.service-public.fr> rubrique « Papiers – Citoyenneté » puis « Passeport » ou « carte d'identité ».

14. Conseils avant l'hiver

Comme chaque année, nous nous permettons de rappeler un certain nombre de principes et prodiguer quelques conseils à l'approche de la saison froide, à savoir :

- balayage et enlèvement des neiges :
l'attention des habitants est attirée sur le fait qu'au terme des dispositions de la loi municipale du 06 juin 1985, le balayage des trottoirs et l'enlèvement des neiges sur ceux-ci constituent, en principe, une charge de la propriété.
Le propriétaire est responsable même s'il n'habite ni la maison, ni la Commune, aussi bien quand la maison est occupée par un locataire que lorsqu'elle est inhabitée ;
- dégagement des caniveaux et des regards, pour permettre l'écoulement rapide de l'eau au moment du dégel ;

- protection des compteurs d'eau contre le gel :
en cas de dégâts dus au gel, le remplacement du compteur est à la charge du propriétaire.

15. Eclairage public

A partir du 1^{er} janvier 2020, le marché de maintenance du réseau d'éclairage public a été reconduit avec l'entreprise PONTIGGIA de WITTENHEIM.

Les pannes et dysfonctionnements sont à signaler à la mairie qui les remontera directement au prestataire.

16. Prévenir les intoxications par le monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est la première cause de mortalité par intoxication en France (environ 100 décès chaque année).

En région Grand Est, 120 épisodes d'intoxications par le monoxyde de carbone ont été enregistrés au cours de la dernière période hivernale, exposant 688 personnes ; parmi les victimes, 382 personnes intoxiquées dont 2 décès. Face à ces accidents pour la plupart évitables, l'Agence Régionale de Santé (ARS) se mobilise en diffusant une information destinée à prévenir les situations à risque.

Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore et non irritant. Il est donc indétectable sans appareil de mesure. Les intoxications liées à ce gaz résultent le plus souvent d'un dysfonctionnement des appareils à combustion (chaudières au gaz au fioul, au bois) et/ou d'un défaut d'aération des locaux où ils sont utilisés. La chaudière est la source mise en cause dans 50% des intoxications.

Restons vigilants !

- Avant l'hiver, faites impérativement entretenir vos appareils de chauffage et de production d'eau chaude à combustion par un professionnel qualifié, la réglementation l'oblige ;
- Faites ramoner, chaque année, les conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié, quel que soit le combustible utilisé ;
- Ne vous chauffez jamais avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, fours, brasero, barbecues, cuisinières, etc.) ;
- N'utilisez sous aucun prétexte un groupe électrogène dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments ;
- N'utilisez jamais de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion ;
- Aérez quotidiennement votre habitation et n'obstruez jamais les grilles de ventilation, même par temps froid.

Que faire en cas d'accident dû au monoxyde de carbone ?

Les premiers signes de l'intoxication sont des maux de tête, nausées, confusion mentale, fatigue. En cas de soupçon d'intoxication, il faut immédiatement aérer les locaux, arrêter si possible les appareils à combustion, évacuer au plus vite les locaux et appeler les secours en composant le 15, le 18 ou encore le 112. Face à une intoxication aiguë, la prise en charge doit être rapide et justifie une hospitalisation spécialisée.

17. La Mission Locale : un savoir-faire au service des jeunes

Ex « PAIO », la Mission Locale Sundgau 3 Frontières fait partie du réseau national des missions locales qui accueillent tous les jeunes de 16 à 25 ans, avec un accompagnement et des solutions personnalisées.

La Mission Locale apporte à chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés, des réponses individualisées : élaborer un projet professionnel, construire un parcours qualifiant, déterminer la formation la plus adaptée, accompagner la recherche d'emploi, faire le lien avec les entreprises, rédiger un CV, préparer aux entretiens d'embauche, ...

Tout est mis en œuvre pour faciliter l'accès à l'autonomie des jeunes avec un objectif prioritaire, l'emploi.

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous recherchez un soutien pour aboutir dans vos démarches ?

Les conseillers de la Mission Locale sont là pour vous écouter et vous guider, pour vous aider à réussir votre insertion sociale et professionnelle : ORIENTATION, QUALIFICATION, ACCES A L'EMPLOI.

Ils sont présents à chaque étape de votre parcours professionnel.

Les conseillers de la Mission locale reçoivent les jeunes en entretiens sur RDV à Altkirch et Saint-Louis et dans certaines communes lors de permanences délocalisées :

Saint-Louis
90, rue de Mulhouse
Tél : 03 89 69 97 75
accueil@mls3f.fr

Altkirch
39, av du 8^{ème} Hussards
Tél : 03 89 08 96 71
www.mls3f.fr

18. Petites annonces

A partir du mois de janvier 2020, l'Institut situé 95 rue Principale à Hirtzbach proposera des séances de « sauna japonais » (unique en Alsace !).

Les bienfaits de cet appareil sont multiples : relaxation, détox profonde, énergie, anti-stress, sommeil, minceur.

Possibilité d'éliminer entre 500 et 800 calories sans effort.

Contact et rendez-vous : 03.89.68.62.47.

19. Remerciements

Joseph et Jeanne GSCHWIND ont été très honorés par la visite de M. le Maire et de ses adjoints, à l'occasion de leurs Noces de Diamant.

Ils les remercient sincèrement ainsi que le Crédit Mutuel, le Député-REITZER, leur famille et amis, pour les cadeaux, cartes, visites, appels téléphoniques...

- ❑ Le 5^{ème} marché de l'Avent a eu lieu le 30 novembre dernier au Foyer Saint Maurice. Les chants des enfants ont résonné dans la salle avant l'arrivée tant attendue du grand Saint Nicolas. Plusieurs exposants (dont nos petits écoliers) installés dans des cabanons ont présenté leurs créations et idées de cadeaux. L'ambiance de cette soirée a été rehaussée par les odeurs de vin chaud, tartes flambées et poêlée de choucroute cuisinés par les membres de l'Association du Carnaval des Enfants.

L'Association du Carnaval des Enfants remercie tout particulièrement Christian GOLFIER qui a offert le bois permettant la cuisson des tartes flambées ainsi que la commune pour le montage des cabanons. Merci également à toutes les personnes qui ont pris part à ce moment festif et contribué une nouvelle fois à sa réussite.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 09 février 2020 pour notre prochaine rencontre ; une joyeuse cavalcade à travers les rues du village.

- ❑ Le mois de décembre nous offre une belle ambiance de Noël à Hirtzbach reconnue par tous. Les étoiles, les lampes, les guirlandes, les boules... scintillent et nous apportent du rêve. La Bougeotte de Hirtzbach remercie tous les bénévoles, les hirtzbachois qui décorent leur maison et le village et ceux qui ont fait dons de sapins (Didi service et M. Christian de Reinach, la Commune).

Les activités de la Bougeotte (gymnastique intensive, gym douce, marche nordique et bricolage) se poursuivront dès la semaine 02/2020. Pour tous renseignements, contacter Martine Hell au 0784440571 ou Andree Rueff au 0389402672. Joyeux Noël et Bonne année à tous !

20. Etat civil

- ❑ Naissance :

- Le 29 novembre 2019 à MULHOUSE est née Yvanna qui fait la joie de ses parents Cédric LOBMEYER et Marine LE GOFF et de ses sœurs Léna et Alyson, demeurant ensemble 8 rue des Primevères ;
- Le 04 décembre 2019 à MULHOUSE est née Juliana qui fait la joie de sa maman Anastasia ANDOU et de sa sœur Joana, demeurant ensemble 9A rue du Cimetière.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents !

- ❑ Mariage :

Le 07 décembre 2019 en la mairie de HIRTZBACH se sont unis Natacha ILIC et Lazar PETROVIC.

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur au jeune couple qui s'est établi à HIRTZBACH.

❑ Décès :

Le 09 décembre 2019 à MULHOUSE s'est éteinte Marie Joséphine DURTSCHER, à l'âge de 90 ans.

21. Les grands anniversaires de janvier 2020

67 ans :	Mme KOHLER	Martine née KLEIBER
69 ans :	M. KOENIG	Jean-Jacques
71 ans :	Mme KARA	Hava née KILIC
	Mme SCHWOEHRER	Anne-Marie née WELTER
	Mme STEHLIN	Elianne née KETTELA
72 ans :	M. HEITZMANN	Michel
	M. YAHIA	Djemaï
73 ans :	Mme SCHARTNER	Eliane née SCHURCK
	M. MUNCK	Bernard
74 ans :	M. UEBERSCHLAG	Georges
75 ans :	M. HEINIS	François
	Mme MECKER	Liliane née PFLIEGER
78 ans :	Mme LANG	Anne née SCHOTT
80 ans :	Mme ROSSE	Marie Anne née ZIMMERMANN
	Mme BRUNNER	Charlotte née SCHMITT
82 ans :	M. SCHNOEBELEN	Georges
84 ans :	Mme HARTMANN	Sonia née WEIGEL
85 ans :	M. BRUNNER	Pierre
87 ans :	Mme WALCH	Marie-Antoinette née HARTMANN
88 ans :	M. MUNCH	Roger
89 ans :	Mme JERMANN	Rose née SCHMALTZ
90 ans :	Mme RHEIN	Georgette née MULLER
	Mme MORGEN	Jeannette née MEYER
91 ans :	Mme SPECKLIN	Marie-Antoinette née JERMANN
95 ans :	Mme ISSELIN	Valérie née MULLER

Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél : 03.89.40.99.21 – Fax : 03.89.40.96.40

Courriel : mairie@hirtzbach.fr

- Les lundis et mercredis de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;
- Les mardis et jeudis de 10 h à 12 h ;
- Les vendredis de 17 h à 18 h 30.

Fermeture de la mairie durant les fêtes

Le secrétariat de mairie sera fermé au public **les 24, 27 et 31 décembre 2019**. Il sera ouvert les 23 et 30 décembre, notamment pour permettre aux habitants de venir retirer des sacs à déchets.

Chers paroissiens de HIRTZBACH

C'est un cri d'alerte que nous voudrions lancer. Notre paroisse ne va pas bien et la situation ne s'améliore pas ; au contraire.

Une paroisse a une vie religieuse et spirituelle mais elle a aussi une vie matérielle.

Si les responsables de la commune prennent en charge les grosses interventions dans ce domaine, il y a aussi les besoins de tous les jours.

Or, actuellement les tâches liées à la vie de la paroisse reposent sur un tout petit groupe de bénévoles qui se sentent souvent bien seuls.

Si, ces dernières années, le Conseil de Fabrique a été rajeuni, il n'est formé que de 5 membres en plus de M. le curé et de M. le maire.

C'est pourquoi ils apprécieraient que davantage de paroissiens se sentent concernés, en apportant leur aide, renforçant ainsi le sentiment d'appartenir à une réelle communauté paroissiale.

Faute de renfort, il est à craindre que certaines tâches ne puissent plus être assumées.

LA CHORALE : les choristes de Hirtzbach sont trop peu nombreux.

Le renfort des chorales de Bettendorf et de Ruederbach ne peut être garanti en toutes circonstances.

Il n'est pas certain qu'à l'avenir, par exemple, il puisse y avoir une chorale pour les célébrations des obsèques.

LE CHAUFFAGE DE L'EGLISE : La collecte annuelle ne suffit plus à en couvrir les frais.

Elle est assurée par les membres du conseil de fabrique. Quelques volontaires supplémentaires seraient les bienvenus.

LES ACTIVITES PAROISSIALES : Les repas en particulier outre leur aspect convivial, sont nécessaires pour le financement de la paroisse. Or ils doivent de plus en plus être annulés, faute de participants. C'est le cas en particulier du repas de la Pentecôte ou de celui de la St Maurice.

Les bénévoles qui assurent leur bon déroulement se sentent découragés.

L'ENTRETIEN DE L'EGLISE ET DE STE AFRE : Mme TROXLER l'assurait (seule le plus souvent) mais vu son âge, cela n'est plus possible.

Le renfort de quelques personnes, deux ou trois fois dans l'année, est indispensable.

Le problème est le même pour le fleurissement de notre église.

Il y a heureusement un point positif : l'équipe des servants d'autel (une douzaine actuellement) est active et motivée et se renouvelle régulièrement.

Malgré tout, si vous voulez une paroisse vivante, chacun des paroissiens doit se sentir concerné.

C'est pourquoi nous vous lançons cet appel.

Vous trouverez ci-joint une fiche à remplir si vous acceptez de consacrer un peu de votre temps à l'une ou l'autre de ces tâches.

La fiche sera à faire parvenir à Samuel GRAFF, président du conseil de fabrique.

Vous serez bien sûr informé de la suite donnée à toutes les propositions.

D'avance nous vous remercions et nous comptons sur vous.

Le conseil de fabrique

TALON - REPONSE à déposer dans la boîte aux lettres de :

Samuel GRAFF 2 rue du cimetière HIRTZBACH

ou à remettre à l'église lors d'un prochain office.

NOM et Prénom

ADRESSE

Propose sa participation ou son aide pour *(encadrer le domaine choisi)*

CHORALE

COLLECTE CHAUFFAGE

ACTIVITES PAROISSIALES (repas)

MENAGE dans les églises

FLEURISSEMENT

AUTRES PROPOSITIONS :

Date et signature :

Hirtzbach, le 16 décembre 2019

Madame, Monsieur,

Mmes Fontaine et Philippe, enseignantes des classes de CP/CE1 et CE1/CE2 souhaitent proposer à leurs élèves un travail autour de **la lecture et des jeux de société** permettant une ouverture vers les personnes plus âgées du village.

Selon les classes et la disponibilité des personnes, il s'agirait de lire ou de raconter des histoires aux élèves, de faire découvrir et d'apprendre des comptines en alsacien, de faire des jeux de société, d'écouter les histoires lues par les élèves.

Une réunion d'information pour présenter les actions et le calendrier de mise en place aura lieu à l'école élémentaire **le lundi 20 janvier à 17 heures** pour un démarrage de l'activité à partir du mois de mars.

Merci de compléter le talon réponse si vous êtes intéressé(e)s par une intervention à l'école et de le glisser dans la boîte aux lettres de l'école.

Bien cordialement,

Emilie Fontaine, Nathalie Philippe

Mme, M.

N° de téléphone :

Adresse mail :

- Je serai présent(e) à la réunion d'information.
- Je ne serai pas présent(e) mais je souhaite intervenir à l'école pour :
 - Lire des histoires aux élèves ;
 - Ecouter des histoires lues par les élèves ;
 - Faire des jeux de société ;
 - Proposer des comptines en alsacien.